Mahé de la Bourdonnays - Extrait de : La Marine et les Grands Marins Français – Auteur : Raoul Postel ancien magistrat aux Colonies – Librairie générale de Vulgarisation (A, Degorce) 1887 – Droits : domaine public – Sources :

MAHÉ DE LA BOURDONNAYS
Capitaine de frégate
1699 - 1753

La France, si féconde en grands capitaines, en habiles administrateurs, a produit cependant peu d'hommes doués de qualités aussi éminentes que **Bertrand-François MAHÉ de La BOURDONNAYS**, et l'on ne sait vraiment à son sujet ce qu'on doit le plus admirer ou de l'universalité de ses connaissances ou du parti qu'il sut en tirer.

Né à Saint-Malo, le 11 février 1699, La Bourdonnays n'avait que dix ans lorsqu'il fit son premier voyage dans les mers du Sud. En 1713, il embarquait de nouveau, en qualité d'enseigne, sur un vaisseau allant aux Indes Orientales et aux îles Philippines. Un savant jésuite du bord, frappé de ses prodigieuses dispositions, se fit un plaisir de lui enseigner les mathématiques, dans lesquelles ses progrès furent rapides, comme en toutes les choses qu'il entreprenait. Du reste, chez ce jeune homme, l'opiniâtreté du travail se joignait encore à la facilité : il avait pris l'habitude de ne dormir que deux ou trois heures. Après ces deux premiers voyages, il navigua en 1716 et 1717 dans les mers du Nord, puis en 1718 dans celles du Levant. L'année suivante, il entra au service de la Compagnie des Indes en qualité de lieutenant. C'est pendant une de ces traversées qu'il composa un traité sur la mâture des vaisseaux, qui étonna tous les gens du métier par la profondeur et la perspicacité de ses vues. En 1724, il passait capitaine en second. Après une vaillante campagne dans l'Inde, il armait pour son propre compte et réalisait des bénéfices considérables. Il rentra en France en 1733.

Sur la proposition **d'ORRY**, contrôleur-général des finances, La Bourdonnays fut nommé gouverneur de l'Ile-de-France et de Bourbon. Ces deux colonies prirent sous son administration une importance qu'elles étaient loin d'avoir jusque-là. En quelques années, il en changea complètement la face. On le vit tour à tour : législateur, établir des lois et des règlements d'une grande sagesse ; ingénieur, créer des ports et des fortifications ; architecte, donner les plans d'une foule d'édifices publics et de fabriques ; agriculteur, enseigner aux colons la culture de la canne à sucre et du manioc, qu'ils ne connaissaient pas ; enfin manufacturier, diriger l'exploitation des premières sucreries, des premières indigoteries, des premières fabriques de coton, après les avoir montées lui-même. Sans parler des ponts, des routes, des quais, des viaducs que La Bourdonnays acheva avec une rapidité incroyable, ce fut encore lui qui, à l'Ile-de-France, organisa un vaste chantier de constructions navales ; en sorte que l'on vit tout à coup une colonie, passant avec raison pour ne pas même savoir réparer ses chaloupes de pêche, construire et équiper avec ses propres ressources de grands navires de guerre et de commerce. Pour exécuter tant et de si grandes choses, quels secours La Bourdonnays reçut-il de la métropole ? Nous avons honte d'être obligé de constater que non seulement on lui refusa tout, mais qu'il eut encore à lutter contre les intrigues et contre un mauvais vouloir qui semblait s'accroître à mesure que cet habile gouverneur déployait plus de génie et plus d'activité. La seule faveur qu'il obtint fut d'être nommé capitaine de frégate dans la marine royale. Il voulut donner sa démission ; on exigea de son patriotisme qu'il conservât ses fonctions.

Un trait de sa vie suffira à peindre l'homme tout entier. Une frégate venait de lui apporter la nouvelle de la rupture de la paix entre l'Angleterre et la France. N'ayant à sa disposition qu'un vaisseau de guerre et quelques bâtiments marchands, La Bourdonnays sentait le besoin d'une flotte pour résister à celle des Anglais, et il résolut de la créer. Il commence par former des équipages avec tous les hommes de bonne volonté qui se présentent, colons, Nègres, Indiens, transforme en navires de guerre tous les bâtiments marchands qu'il peut se procurer, les arme avec les canons des forts, puis va chercher à Madagascar les vivres dont il manque. Une violente tempête le surprend dans cette traversée et désempare ses vaisseaux ; il mouille près de l'île Marosse dans la baie d'Antongil, et, sans se laisser décourager par cette première épreuve, il débarque, établit un quai, des forges, une corderie. On était au mois d'avril 1746. Pour alimenter ses forges, il prend le lest en fer de ses

bateaux ; les vieux câbles, qu'il fait détordre, lui fournissent les cordages dont il manque également. La petite île possédait une forêt avec des arbres magnifiques, mais des fondrières et des marais la séparaient du rivage ; il construit alors une chaussée et, de cette façon, rend possible le transport des troncs et des madriers. Enfin, quarante-neuf jours lui suffisent pour réparer la coque endommagée de ses navires, remplacer leurs mâts, leurs vergues et une partie de leurs cordages, et pour quitter Marosse avec neuf bâtiments en état de chercher l'ennemi. Il le rencontra en effet, le 6 juillet, à la hauteur de Négapatnam, dans le golfe du Bengale. Les Anglais furent battus et s'enfuirent jusqu'à Ceylan, dans la baie de Trinquemalé. La Bourdonnays les y poursuivit ; mais la flotte ennemie prit les devants et disparut tout à fait. La mer des Indes fut, aux Français. Le 21 septembre, il enlevait Madras à la tête de quinze cents hommes. Là commencèrent ses démêlés avec **DUPLEIX**, grand homme lui aussi, mais ombrageux et jaloux. Dupleix fit avorter toutes ses opérations, et La Bourdonnays dut revenir au mois de décembre de la même année dans son gouvernement de l'Ile-de-France, où il se trouva remplacé, sans en avoir été prévenu. Telle fut la récompense de l'illustre colonisateur, du vaillant marin.

Une plus triste déconvenue lui était encore réservée. Cet homme qui, de deux îles perdues dans l'Océan Indien, de l'Ile-de-France et de Bourbon, avait fait deux colonies florissantes, qui avait su les défendre après les avoir créées, qui assiégea et prit Madras, qui rendit la France maîtresse dans les mers des Indes, fut indignement attaqué par la Compagnie des Indes, par « Messieurs de Pondichéry », comme on disait dans la métropole ; et, quand il revint en toute hâte à Paris pour se justifier, sans vouloir l'entendre on le jeta de nuit à la Bastille, où il languit trois ans ! Là, sans communications avec sa famille, privé de papier, de plumes et d'encre, il trouva moyen d'écrire un justificatif, d'éclairer la justice qui, par un jugement solennel, le releva de toutes les poursuites intentées contre lui, déclara calomnieuses les accusations dont il avait été l'objet, enfin proclama son entière innocence.

Mais trois ans de détention avaient brisé les forces physiques de La Bourdonnays, qui mourut le lendemain même de son élargissement, le 9 septembre 1753. Ses malheurs immérités pèseront toujours sur la mémoire de son rival Dupleix, qui lui aussi, par un juste retour, devait subir l'ingratitude de ses compatriotes.

Ancestrami

Mahé de la Bourdonnays - Extrait de : La Marine et les Grands Marins Français – Auteur : Raoul Postel ancien magistrat aux Colonies – Librairie générale de Vulgarisation (A, Degorce) 1887 – Droits : domaine public – Sources :



LA BOURDONNAYS

1699-1753

Ancestrail